

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE BOIS JÉROME ST OUEN

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **30 Juin 2016**

Le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 23 Juin 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des délibérations sous la présidence de **Monsieur Jean-François WIELGUS, Maire.**

Étaient présents : Mr BOGAERT Dominique 1<sup>er</sup> adjoint, Mr IBERT André 2<sup>ème</sup> adjoint, Mesdames GIRARD Alexandra, JORRE Béatrice, LIZESKI Nadège, TABOUREL Juliette, ROZANSKI Virginie, CHRISTIAENS Catherine et Messieurs DAÛY Serge, GUYADER Alain, Jean-Noël CHOPINET, Daniel DROUET.

Absents excusés : Mr DALIGAULT Cyril donne pouvoir à Mr IBERT André  
Mme PERRIER Layla donne pouvoir à Mme TABOUREL Juliette

Secrétaire de séance : Mme CHRISTIAENS Catherine

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté. Monsieur Jean-François WIELGUS Maire, ouvre la séance et expose ce qui suit :

**DELIBERATION POUR DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES CREDITS DU MINISTERE DE L'INTERIEUR POUR LA RENOVATION DE LA PROPRIETE AU 2, RUE DE L'ABBE SEYER, DESTINEE A LA CREATION D'UNE BOULANGERIE ET D'UN CABINET MEDICAL AUX NORMES RT 2012 ET ACCESSIBILITE, AINSI QUE D'UN LOGEMENT POUR LE BOULANGER A LA NORME RT 2012 ET D'UN PARKING VEGETALISE**

Monsieur WIELGUS Jean-François présente au Conseil Municipal les dépenses et le plan de financement prévisionnels concernant **les travaux cités en objet.**

Dépenses prévues :

- Travaux de réhabilitation .....	400 722 € HT	
- Frais d'architecte .....	56 376 € HT	
- Dépenses imprévues .....	46 278 € HT	
<b>TOTAL</b>		<b>503 376 € HT</b>

Plan de financement :

- Dotation ministérielle sollicitée ..... 402 700,80 € (soit 80 % des dépenses)
- Fonds propres de la commune ..... 100 675,20 € (soit 20 % «    » )

Le Conseil donne son accord à l'unanimité des présents pour la réalisation de ces travaux, sous réserve d'obtention de subvention, pour la prévision des dépenses et le plan de financement. Le conseil, à l'unanimité des présents, autorise le maire à solliciter une subvention au titre des crédits ministériels.

**DELIBERATION POUR REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT DE MADAME NADEGE LIZESKI POUR LA BIBLIOTHEQUE**

Monsieur WIELGUS Jean-François présente au Conseil Municipal la formation de 4 jours, dans le cadre de la formation initiale à la gestion d'une bibliothèque communale proposée par la Médiathèque Départementale d'Evreux et effectuée par Madame LIZESKI Nadège, bénévole à la bibliothèque de Bois-Jérôme-St-Ouen ; il est demandé le remboursement des frais de transport des bénévoles concernant les déplacements professionnelles de la bibliothèque.

Le conseil donne son accord à l'unanimité des présents

**DELIBERATION POUR FACTURATION DE LA FOURNITURE D'EAU CONCERNANT LE SALON DE COIFFURE**

L'installation du salon de coiffure dans la commune comporte bien un compteur de relevé de consommation pour l'eau mais cette consommation fait l'objet d'une facturation unique qui associe le salon de coiffure et le bâtiment communal dans lequel est implantée la bibliothèque.

Il convient donc de facturer à Madame GOUYETTE, locataire du salon de coiffure, la consommation en eau qui lui est propre.

Cette facturation aura un effet rétroactif à compter de la date de début du bail du salon de coiffure, soit le 28 avril 2015.

Elle interviendra semestriellement le 30 juin et 31 décembre de chaque année.

Monsieur le Maire propose que la facturation soit calculée comme suit :

Consommation du salon de coiffure

----- X100 = R (ratio)

Consommation totale du 3, rue de l'Abbé Seyer

Facturation au salon = (facture du 3, rue de l'Abbé Seyer )X R (ratio)

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

**DELIBERATION POUR LE RENOUVELLEMENT DES BAUX COMMUNAUX**

Monsieur le Maire expose que les baux de location des terres appartenant à la commune, établis au bénéfice de :

- Mademoiselle COUTURIER Anne qui demande le transfert du bail à Mr COUTURIER Christophe
- Monsieur IBERT Sébastien
- Monsieur AUVRAY Raymond
- Monsieur CHRISTIAENS Marc

sont arrivés à échéance au 10 Novembre 2015 ; il convient donc de les renouveler.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le maire à signer le renouvellement des baux de location des terres appartenant à la commune au bénéfice de :

Messieurs COUTURIER Christophe, IBERT Sébastien, AUVRAY Raymond et CHRISTIAENS Marc, pour une durée de 9 ans à compter du 10 Novembre 2015. Maître JOUYET à Ecos sera chargé d'établir les baux.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- Le procès verbal des décisions du SIEGE adoptées par le Comité Syndical lors de la réunion du 28 Mai 2016 a été porté à connaissance auprès des Membres du Conseil Municipal. Il est procédé à son affichage en mairie.
- Il est prévu un grand nettoyage de l'église, cet été, par Monsieur DAÛY Serge.
- Quatre commerçants accepteraient d'exposer leurs produits sur la place du village suite à la proposition de création d'un marché à Bois-Jérôme à la date du 15 Septembre 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 15 mn

Fait à Bois Jérôme Saint Ouen, le 30 Juin 2016

Le Maire

1<sup>er</sup> Adjoint

2<sup>ème</sup> Adjoint

Les Conseillers